

ROBEX ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

Ville de Québec, Québec, le 29 août 2023 - Ressources Robex Inc. (« Robex » ou la « Société ») (TSXV: RBX) présente aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2023.

Aurélien Bonneviot, Chef de la direction de Robex, a commenté « Le premier semestre 2023 a vu l'accélération du développement du projet de Kiniéro en vue de la préparation pour la construction de la future mine en Guinée et la poursuite de la mise en place de son financement. La production de la mine de Nampala est conforme aux attentes de la direction. La mise en place du prêt-relais avec Taurus et la réalisation de l'étude de faisabilité montrent les progrès du développement du projet Kiniéro. La Société continue d'implémenter une stratégie de croissance soutenable et inclusive appuyée par une approche financière prudente et équilibrée¹ ».

Sauf indication contraire, tous les montants et données financières de ce communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens (CAD).

RÉSUMÉ DES FAITS MARQUANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

Opérations de la mine de Nampala

- La production d'or a atteint 12 410 onces pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 12 185 onces pour la même période en 2022, et ce malgré une baisse de la teneur du minerai traité à l'usine de Nampala. Cette légère hausse de la production d'or de 1,8 % a donc été réalisée grâce à l'augmentation du tonnage traité de 6,6 % et a permis à la Société d'augmenter de 0,8 % la quantité d'or vendu, soit 11 069 onces comparativement à 10 981 onces pour la même période en 2022.
- La quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 2 424 197 tonnes dont, 1 652 116 tonnes de stérile et 772 081 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 2,1. Pour la même période en 2022, 3 252 074 tonnes de matière ont été extraites dont 2 608 623 tonnes de stérile et 643 451 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 4,1. Une augmentation de 20,0 % du minerai extrait et une baisse de 36,7 % de stérile a permis d'améliorer notre ratio de découverture.

¹ Énoncé prospectif. Se reporter à la rubrique « Information prospective et énoncés prospectifs » dans le présent communiqué.



La diminution du coût de maintien tout inclus², soit de 1287 \$ par once d'or vendue au deuxième trimestre de 2023 par rapport à 1540 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique par la diminution du stérile extrait et donc de la baisse des frais de découverture de 2118749 \$ inclus dans les dépenses en immobilisations de maintien contrebalancée partiellement par la hausse des charges d'exploitation minière de 975 578 \$.

Financiers

- Les revenus des ventes d'or ont progressé de 10,6 % à 29 149 761 \$ au cours du deuxième trimestre de 2023 comparativement à 26 359 252 \$ au deuxième trimestre de 2022 sous l'effet de l'augmentation du prix de vente moyen par once d'or vendu réalisé.
- Le cours moyen de l'or sur le marché pour le deuxième trimestre de 2023 a été de 2 654 \$ l'once, comparativement à 2 393 \$ l'once pour la même période en 2022, ce qui représente une augmentation de 261 \$, soit 10,9 %.
- Le résultat opérationnel a atteint 7 112 609 \$ pour le deuxième trimestre 2023 comparativement à 11 497 491 \$ pour le deuxième trimestre en 2022, représentant une baisse de 38,1 %. Ce moindre résultat s'explique par la hausse des charges administratives de 85,2 %, pour soutenir la croissance de Robex à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires au deuxième trimestre de 2023 de 4587314\$ est en retrait comparativement à 7818 034\$ pour la même période en 2022, soit une baisse de 41,3%.
- Au cours du deuxième trimestre 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie ajustés positifs² de 7 576 628 \$ comparativement à 12 176 285 \$ au deuxième trimestre 2022. Cette baisse de 4 599 657 \$ s'explique comme suit :
 - o Baisse du résultat net de 3 324 864 \$
 - o Augmentation de l'amortissement des immobilisations de 2 427 735 \$
 - o Diminution de la charge d'impôt différé de 1 380 827 \$
 - o Augmentation de la TVA à recevoir à long terme de 1 107 195 \$
 - o Gains de change non réalisés de 525 624 \$

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



- Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives de 1 0 3 4 3 4 1 \$
- o Augmentation des intérêts payés de 304 197 \$
- La dette nette² ressort à 36 361 085 \$ pour la période se terminant le 30 juin 2023, en augmentation de 67,8 % par rapport à 21 673 490 \$ au 31 décembre 2022. Cela s'explique par la mise en place du prêt-relais de Taurus dont le solde des tirages s'élevait à 24 042 854 \$ au 30 juin 2023. Le remboursement des marges de crédit, passant de 11 370 939 \$ au 31 décembre 2022 à 4741 952 \$ au 30 juin 2023, limite l'augmentation de la dette nette sur cette période.

Corporatif

- Liquidité de Nampala: Le 4 avril 2023, Robex a renégocié les termes de l'une de ses marges de crédit autorisées d'une banque malienne dont le montant maximal est maintenant de 4 408 219 \$ (2 000 000 000 francs CFA). Cette marge de crédit porte intérêts au taux annuel de 8 % et arrivera à échéance le 3 avril 2024.
- Mise en place du financement de la mine de Kiniéro: Au début du deuxième trimestre de 2023, la direction a poursuivi ses efforts pour accélérer le développement de son projet aurifère en Guinée en vue de la préparation pour la construction de la future mine de Kiniéro et a conclu la mise en place d'un prêt relais de 35 millions de dollars américains avec Taurus.
 - Le 20 avril 2023, Robex a annoncé que toutes les conditions préalables à la clôture du prêt-relais ont été remplies et qu'une première demande de tirage a été soumise.
 - Durant le deuxième trimestre de 2023, la Société a encaissé des tirages bancaires dans le cadre du prêt-relais pour un montant de 25 986 299 \$ moins des frais de financement de 1 697 132 \$.
 - Rappelons que ce programme de financement totalise 115 millions de dollars américains en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée. La direction s'emploie à finaliser un accord auprès de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. en vue du financement de projet d'un montant maximum de 100 millions de dollars américains destiné à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement.
- Poursuite de la construction de Kiniéro: Robex a réalisé et publié l'Étude de Faisabilité le 14 juin 2023 conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.
- Regroupement d'actions du capital: Le 28 avril 2023, la Société avait annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison



de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le 29 juin 2023 et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 – Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX. Le 15 mai 2023 et le 29 juin 2023, les approbations conditionnelles de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires de la Société ont respectivement été obtenues. À ce jour, le regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 n'a pas encore pris effet.

RÉSUMÉ DE PRODUCTION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

	Trimestres terminés les 30 juin		
	2023	2022	Variation
Onces d'or produites	12 410	12 185	1,8 %
Onces d'or vendues	11 069	10 981	0,8 %
	\$	\$	
Revenus - ventes d'or	29 149 761	26 359 252	10,6 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 137 809	15 690 904	-3,5 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 112 609	11 497 491	-38,1%
RÉSULTAT NET	4 989 239	8 314 103	-40,0 %
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:			
Résultat net	4 587 314	7 818 034	-41,3 %
Résultat de base par action	0,005	0,013	-61,5 %
Résultat dilué par action	0,005	0,013	-61,5 %
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation (1)	7 576 628	12 176 285	-37,8 %
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action ⁽¹⁾	0,008	0,020	-58,5 %
	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Variation
ACTIF TOTAL	285 149 906	251 761 308	13,3 %
PASSIF TOTAL	80 749 952	55 206 985	46,3 %
DETTE NETTE (1)	36 361 085	21 673 490	67,8 %
STATISTIQUES			
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁽¹⁾	1 287	1540	-16,4%

¹Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillezvous reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent communiqué de presse pour une discussion de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 juin 2023

- Prêt-relais avec Taurus: La Société a reçu 10 911 471 \$US et 4 817 969 \$US, le 7 juillet 2023 et le 7 août 2023 respectivement. À ce jour, le montant total maximum de 35 millions de dollars américains du prêt-relais a été encaissé.
- Prospectus préalable de base simplifié: Le 20 juillet 2023, la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif auprès des commissions des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Ce dernier est valide pour une période de 25 mois au cours de laquelle la Société peut émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres d'emprunt, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou une combinaison de ces titres (collectivement, les « titres »), pour un montant de placement global maximal de 250 millions \$. La Société entend employer le produit tiré d'un placement et d'une vente de titres en particulier pour financer une partie des coûts d'investissement requis pour la mise en valeur du projet Kiniéro jusqu'à la fin de sa construction et/ou saisir des occasions de fusion et acquisition, si elles se présentent.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2023

Les objectifs du Groupe pour 2023 sont les suivants :

- Financement du projet Kiniéro: La direction s'emploie à finaliser un accord auprès de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. en vue du financement de projet d'un montant maximum de 100 millions de dollars américains destiné à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement.
- Amélioration des performances de Nampala: L'optimisation des activités d'excavation à la mine de Nampala a permis à la Société de poursuivre l'optimisation du plan minier de la mine notamment en préparant la saison des pluies. L'objectif est de maximiser les flux de trésorerie pour supporter la croissance du Groupe. La production est conforme aux prévisions de la direction qui prévoit toujours d'atteindre son objectif de 48 000 onces à 52 000 onces, pour un coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) inférieur à 1500 \$.
- Exploration au Mali et en Guinée: L'exploration revient au cœur de la stratégie du Groupe pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables à l'usine de Nampala et à la future usine de Kiniéro.
- Marché de capitaux: Robex réitère ses efforts pour améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers afin de soutenir la revalorisation du titre boursier et d'augmenter sa liquidité à court terme.



 Robex a confirmé ses prévisions de production d'or en 2023, entre 48 000 et 52 000 onces à un coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)³ inférieur à 1,500\$/oz⁴.

Information détaillée

Nous recommandons fortement aux lecteurs de consulter le rapport de gestion et les états financiers consolidés de Robex pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2023 qui sont disponibles sur le site Internet de la Société dans la section Investisseurs à l'adresse : robexgold.com pour obtenir un exposé plus complet des résultats financiers de la Société.

Conférence téléphonique

Robex tiendra une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2023 lors d'un webinaire en direct organisé par Renmark Financial le mardi 29 août 2023 à 10 heures EDT - New York. Les analystes financiers sont invités à poser des questions pendant la conférence. Les autres parties intéressées peuvent participer à la conférence à titre d'auditeurs seulement. La conférence sera diffusée en direct à l'adresse suivante:

https://www.renmarkfinancial.com/events/second-quarter-2023-results-virtual-presentation-tsx-v-rbx-2023-08-29-100000

À propos de Ressources Robex Inc.

Robex est une société de production et de développement aurifère qui exerce ses activités dans plusieurs territoires en Afrique de l'Ouest et qui dispose d'un potentiel d'exploration à court terme. La Société s'est engagée à exercer ses activités de manière sécuritaire, diversifiée et responsable dans les pays où elle exerce ses activités, dans le but de favoriser une croissance durable. La Société exploite la mine de Nampala au Mali depuis 2017 et poursuit son projet aurifère Kiniéro en Guinée.

³ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

⁴ Énoncé prospectif. Se reporter à la rubrique « Information prospective et énoncés prospectifs » dans le présent communiqué.



Pour plus de renseignements RESSOURCES ROBEX INC.

Aurélien Bonneviot, Chef de la direction Stanislas Prunier, Relations avec les investisseurs et développement corporatif

+1 581 741-7421

Courriel: investor@robexgold.com

www.robexgold.com

COMMUNICATIONS FINANCIÈRES RENMARK INC.

Robert Thaemlitz Directeur de compte

+1 416 644-2020 ou +1 212 812-7680

Courriel: rthaemlitz@renmarkfinancial.com www.renmarkfinancial.com

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Cependant, la Société présente aussi les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires suivantes, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS : résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, dette nette et flux de trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation (mesures financières non conformes aux IFRS), résultat net ajusté attribuable aux actionnaires par action et flux de trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation par action (ratios financiers non conformes aux IFRS), prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue), coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) (mesures financières supplémentaires). La Société présente ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans ce communiqué n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS et ces mesures financières supplémentaires et informations non financières sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans la section « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2023 (laquelle est incorporée par référence dans le présent communiqué de presse) déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Web de Robex (www.robexgold.com). Les rapprochements et les calculs entre les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures les plus comparables qui sont conformes aux IFRS sont présentés ci-dessous à la section « Rapprochements et calculs » du présent communiqué de presse.



RAPPROCHEMENTS ET CALCULS

Calculs du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires par action

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
(en dollars)			-	
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	4 587 314	7 818 034	10 971 168	20 323 116
Gains de change	(262 636)	(133 370)	(748 153)	(244 757)
Variation de la juste valeur du passif dérivé	(58 013)	0	(58 013)	
Radiation des immobilisations corporelles	8 933	21 534	8 933	21 534
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	4 275 598	7 706 198	10 173 935	20 099 893
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	899 859 635	600 157 696	899 717 066	600 018 821
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,005	0,013	0,011	0,033

Calcul de dette nette

Calcul de dette nette		
	Au 30 juin	Au 31
	2027	décembre
	2023	2022
	\$	\$
Marges de crédit	4 741 952	11 370 939
Prêt-relais	24 042 854	
Dette à long terme	439 646	1 395 215
Obligations locatives	12 411 785	12 518 742
Moins: Trésorerie	(5 275 152)	(3 611 406)
DETTE NETTE	36 361 085	21 673 490
	A., 70 i.i.i.	Au 31
	Au 30 juin	décembre
	2023	2022
	\$	\$
PASSIF TOTAL	80 749 952	55 206 985
Moins:		
Créditeurs	(24 725 350)	(17 957 004)
Bons de souscription	(2 299 700)	
Passif environnemental	(446 751)	(424 138)
Passifs d'impôt différé	(10 188 683)	(10 106 230)
Autres passifs à long terme	(1 453 232)	(1 434 717)



ACTIF COURANT	36 445 289	32 095 698
Moins:		
Stocks	(18 890 851)	(17 648 967)
Débiteurs	(8 076 494)	(8 867 852)
Charges payées d'avance	(1085 508)	(805 914)
Dépôts versés	(1 273 050)	(1 161 559)
Frais de financement différés	(1844 234)	
	5 275 151	3 611 406
DETTE NETTE	36 361 085	21 673 490

Calculs des flux de trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation par action

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
(en dollars)				_
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11 349 045	9 276 412	24 258 208	10 380 710
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(3 772 417)	2 899 873	(4 876 521)	18 276 294
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	7 576 628	12 176 285	19 381 687	28 657 004
Nombre moyen pondéré de base d'actions en	899 859 635	600 157	899 717	600 018
circulation	033 033 033	696	066	821
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)	0,008	0,020	0,022	0,048

Calcul du coût de maintien tout inclus

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues (en dollars)	11 069	10 981	23 739	24 652
Charges d'exploitation minière	8 306 313	7 424 883	19 559 341	16 358 984
Redevances minières	905 232	811 084	1924865	1 813 095
Coût comptant total	9 211 545	8 235 967	21 484 206	18 172 079
Dépenses en immobilisations de maintien	5 034 145	8 699 674	11 415 871	14 671 193
Coût de maintien tout inclus	14 245 690	16 905 641	32 900 077	32 843 272
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)	1 287	1540	1 386	1 332



MISE EN GARDE CONCERNANT LES CONTRAINTES LIÉES AU COMMUNIQUÉ SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Ce communiqué sommaire des résultats renferme des renseignements limités qui visent à aider le lecteur à évaluer le rendement de Robex, mais ces renseignements ne devraient pas être utilisés par les lecteurs qui ne connaissent pas Robex et ne devraient en aucun cas remplacer les états financiers, les notes annexes aux états financiers et le rapport de gestion de Robex.

INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent communiqué qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les prédictions, les projections sur l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « peut », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « probable », « objectif », « occasion », « perspective », « plan », « éventuel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro; la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 M\$ de dollars américains, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 M\$ de dollars américains (les « facilités ») comme il est prévu dans le sommaire des modalités non contraignant et selon des modalités acceptables, le cas échéant; le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues, le tirage sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils étaient erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités comme il est prévu dans le sommaire des modalités non contraignant et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de préfaisabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de



ses activités; et la capacité de réaliser les estimations des ressources minérales et des réserves minérales; et les hypothèses concernant les stratégies d'affaires actuelles et futures, la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris, sans s'y limiter: les coûts de financement ou les changements défavorables des conditions du financement disponible, le cas échéant, pour le projet aurifère Kiniéro; la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; le fait que le produit du financement de projet aurifère Kiniéro ne soit pas disponible pour la Société; les fluctuations du prix de l'or et des produits de base; les risques liés à la situation géopolitique au Mali et les risques connexes, y compris le risque de terrorisme et de banditisme armé, la fraude et la corruption, les menaces à la sécurité et la nationalisation des ressources; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'accès de la Société à du financement par emprunt; l'incertitude liée aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; les changements relatifs aux estimations de la production et des coûts de la Société; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minérale et à la mise en valeur ainsi qu'aux activités de production minière de l'or; les risques liés aux entrepreneurs et aux fournisseurs externes de la Société; le portefeuille de propriétés limité de la Société; l'épuisement des réserves minérales de la Société; l'accès de la Société à un approvisionnement en eau adéquat pour les activités minières; l'obtention et le maintien par la Société des licences et des permis requis de la part des diverses autorités gouvernementales pour exploiter ses activités; l'obtention et le maintien par la Société des titres de propriété pour ses projets miniers et ses droits d'exploration; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la capacité de la Société à trouver et à maintenir en poste du personnel qualifié et du personnel clé; les risques environnementaux et les dangers associés à l'exploitation d'une mine d'or au Mali; le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques éventuels associés à ses activités; les risques liés aux relations de la Société avec ses employés, ses actionnaires et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités avoisinantes de la mine au Mali; le recours par la Société à des systèmes informatiques; les menaces de cybersécurité; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; et les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans l'information prospective, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour l'information prospective si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective qui est contenue dans les présentes vise à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse <u>www.sedarplus.com</u> ou sur le site Web de la



Société à l'adresse https://robexgold.com, pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.